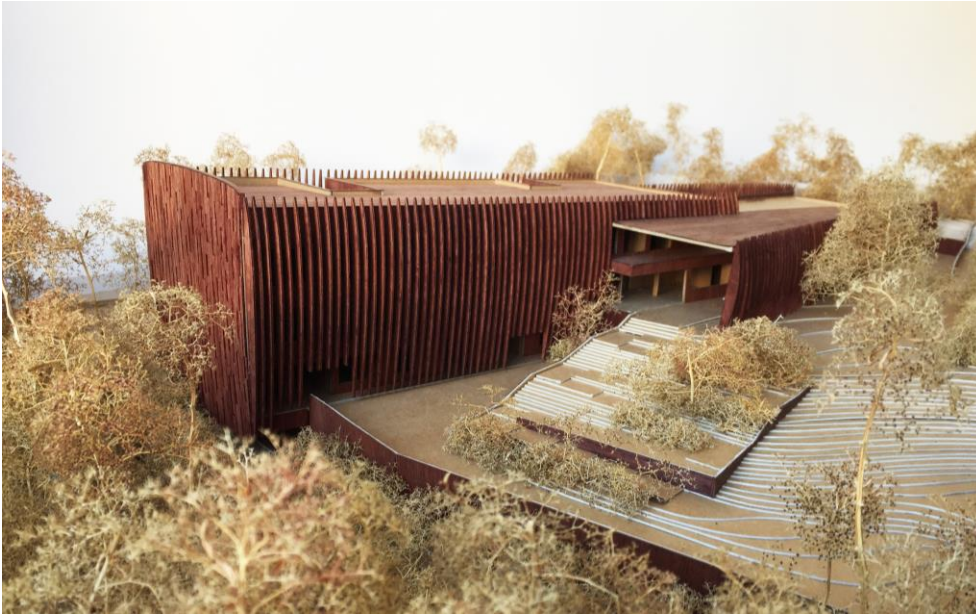


Le Gabon, une forêt équatoriale, une Ambassade de France

Processus d'approche et de fabrication d'un projet franco-africain. Architecture du milieu, aux ressources naturelles locales disponibles.

Fabienne BULLE
Fabienne Bulle architecte et associés
Montrouge, France



Maquette au 1/100^e en Padouk

1. Un contexte, une histoire, des savoir-faire, une matérialité évidente

La nécessité de saisir les milieux de vie, la confrontation de l'homme et la nature, de s'immerger dans ce territoire pour en saisir la matière bois comme ressource, nous a permis de refonder une architecture signifiante renouant notre attachement affectif à la nature : la traversée de ce pays en transgabonais à une époque, la découverte de ce monde arboré vivant, la connaissance de ces arbres, la richesse de leurs graines, l'expérience humaine partagée dans une altérité recherchée nous ont porté tout naturellement vers une attitude frugale et désireuse de sens par ce projet.

Cette architecture « contextuelle » voulue, nous a imposé le choix d'entreprises locales (Jardigab, FACO, EcoWood, MBA Gabon...), le choix d'essences originaire de la forêt du Gabon, les grumes de Padouk issu de l'exploitation forestière de Precious Woods au Nord de Lastourville, abattues, débitées, transformées pour parer l'Ambassade... Nous a aussi imposé la récupération des matériaux sur site, telle la latérite en blocs et sa transformation, les palmiers abattus dont les feuilles tressées et le bambou deviendront protection des arbres conservés.

2. Une image évocatrice

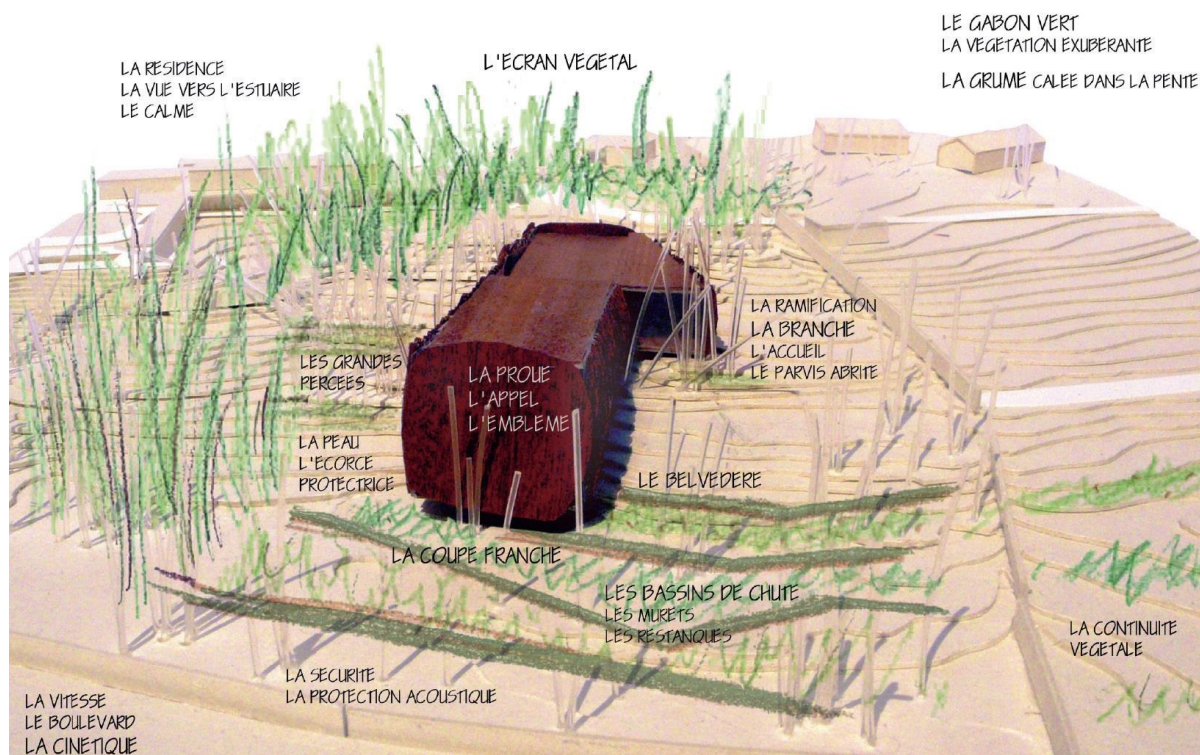
La nouvelle ambassade de France au Gabon, à Libreville revendique une image emblématique, évocatrice tout à la fois de son devoir de représentation, d'une économie locale émergente et durable et d'une forêt primaire en quête d'exploitation responsable. Une image sculpturale, suggestive comme peut l'être l'art africain, et appropriable par les deux cultures, gabonaise et française. Une image d'arbre abattu et couché dans la pente du sol, de grume dont l'ébranchage aurait juste laissé une ramification.

Une image « d'appel » aussi pour une filière bois locale qui ne demande qu'à être conquise, à écrire les premières lignes de son histoire.

Une image qui se construit pourtant en béton, pour répondre aux exigences sécuritaires comme aux contraintes climatiques, pour s'adapter aussi aux réalités constructives du pays, mais qui trouve son allégorie dans une peau de bois enveloppant ses flancs.

Une peau/écorce donc qui assume tout à la fois les fonctions de brise-vues, brise-soleil, et brise-pluies.

Une peau d'écorce ciselée et ventrue plus sophistiquée que brute, valorisant l'élégance organique d'un design industriel, calculant avec précision sa courbe oblongue.



3. L'insertion dans le site

Si la grume s'inscrit dans la pente, c'est un choix stratégique, qui ne place pas l'ambassade en rivalité d'échelle avec la résidence. Un choix topographique qui respecte le sol. Un choix fonctionnel qui, en offrant deux niveaux de plain-pied – un rez-de-jardin et un rez-de-chaussée –, facilite les accessibilités et leur surveillance de visu sur un même flanc. Un choix identitaire enfin qui met en exergue, presque comme en lévitation, depuis le boulevard une proue de bâti emblématique.

Ces choix fondamentaux avancés, restait encore au bâti le soin de s'accorder avec les lignes directrices dictées par la configuration du terrain.



C'est ainsi qu'il étire sa plus grande longueur parallèle à la rue de desserte, en révélant ainsi la pente.

Et si ce long parallépipède se déhanche un tant soit peu, c'est essentiellement pour ouvrir un seuil, et installer avec générosité un parvis abrité et une confortable accessibilité publique, Ambassade et Consulat.

La composition du projet et des espaces extérieurs s'insère dans un patrimoine arboré et paysager remarquable en bord d'estuaire où un certain nombre d'arbres a été mis en pépinière pour être replanté sur le terrain.

L'intégration de l'Ambassade au paysage littoral est renforcée par la plantation d'essences végétales locales. Des bassins successifs en point bas du site récupèrent l'eau pour une gestion plus naturelle.

4. Simplicité et sobriété

L'ambassade joue la carte de la simplicité architecturale et fonctionnelle. C'est en effet un grand parallépipède qui organise sur trois niveaux et globalement de part et d'autre d'une circulation linéaire centrale, les grandes entités du programme.

Avec au rez-de-jardin, en sa proue exposée au boulevard urbain (ouest), la bulle visas et la trésorerie, accessible au grand public depuis le seuil bas ; en sa partie centrale les locaux techniques accessibles depuis les espaces de livraison extérieurs ; et en sa proue, ancrée dans le terrain, la salle de repli et sa pièce technique accessible par le noyau de circulations principales placé sous le contrôle du PCS.



Coupe longitudinale

Avec au rez-de-chaussée et en cœur d'équipement le hall d'accueil, accessible depuis le seuil haut, via l'ample parvis abrité et inscrit dans l'interstice créé par « l'ébranchage » de la grume. Un hall qui se livre tel un point d'articulation entre services – entre le consulat, le service commun de gestion et les services coopération/action culturelle, économique, coopération militaire et soutien.

Avec au R+1, accessible depuis le noyau de circulation central mais via le sas du PCS, les zones « protégée » et « réservée ».

Entre les différents niveaux, des liaisons privilégiées, sous contrôle, s'organisent. Mais ces différents niveaux sont aussi mis en relation visuelle par une incision toute hauteur qui, en creux, en face sud, et en partie médiane, séquence les plateaux fonctionnels par les lumières et vues sur le paysage boisé qu'elle livre avec force générosité.



Entrée de l'Ambassade

Traités volontairement sobrement, les espaces de travail satisfont toutefois un puissant souci d'ergonomie garant des qualités d'usage et de confort requises optimales. Et sont baignés d'une lumière naturelle, non plus éblouissante comme la promet l'équateur, mais douce et tamisée comme l'exhorte le jeu des ailettes oblongues de l'écorce. Les quelques lieux aux fonctions représentatives – espaces d'accueil et d'attente, salles de réunions, bureau/salon de l'ambassadeur... – s'offrent une sophistication qui valorise là encore la filière bois gabonaise, entre artisanat et design industriel, avec des revêtements muraux en panneautage de marqueterie et des faux plafonds acoustiques en lattage.

5. La mise en œuvre : le chantier

Le chantier, l'image révélée d'une Ambassade où les murs de béton, matériau de défense sécuritaire, laisse place à toute évocation poétique appartenant à ce monde vivant à la fois proche et lointain de cette forêt si puissante. Une appartenance à une sorte d'archaïsme ou habiter l'arbre, dans l'arbre devient l'histoire de notre projet.



6. Focus sur la fabrication des ailettes de Padouk

Les ailettes sont fabriquées par encollement successif des bois pour constituer un seul élément, pour des raisons de tenue dans le temps relevant le défi impérieux de résister à un taux d'humidité ambiant à Libreville de 95%. Ces bois sont encollés de façon artisanale en presse-serre-joint.

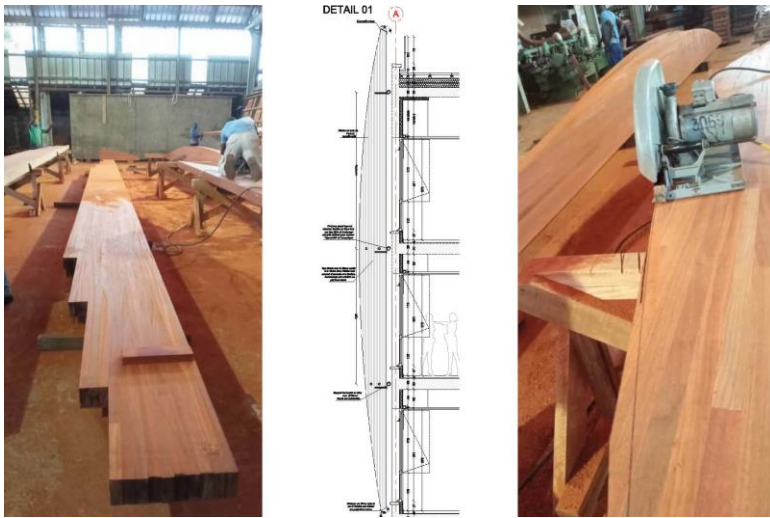
Les ailettes sont encollées dans leur gabarit futur et la mesure de l'homme nous donne l'échelle de la plupart de nos éléments, 17m en hauteur et 100mm en épaisseur pour celle-là. Les ailettes varient de 3m à 17m.

Les différentes étapes se succèdent, ponçage, marquage, sciage, détails de fixation, stockage avant l'acheminement sur le chantier.



De la forêt à l'atelier EcoWood

Entre l'architecte et le charpentier, un travail scrupuleusement dessiné dans la compréhension des mises en œuvre, des limites de la matière et des gestes qui accompagnent, transforme notre Ambassade en matière de bois, architecture d'un milieu construisant une pensée fondatrice du projet architectural.



La construction de l'Ambassade de France a nécessité d'usiner 8700 m³ de Padouk ; de replanter et planter 7770 pièces végétales constituant 70 essences différentes de plantes (arbres, arbustes, fleurs et herbes).

La démarche de certification HQE exige d'avoir une traçabilité de tous les déchets du chantier (minéraux et organiques), et l'assurance d'un recyclage de ces déchets. Ce qui a été fait. Les tonnes de terre végétale, et de latérite non réutilisables, ainsi que les bois de coupe sont acheminés vers des demandeurs (particuliers, artisans,...etc). Le reste des déchets non exploitable est déversé à la décharge municipale.

**«Je lève la tête
L'arbre que j'abats
Comme il est calme !»**
Issekiro

